



Le CEPN scelle l'Entente régionale en matière d'éducation

Québec, le 7 novembre 2022 – Le Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) est fier d'avoir conclu la ratification de l'Entente régionale en matière d'éducation. Le chef Tony Wawatie ainsi que le conseiller Norman Matchewan, de la communauté algonquine de Barriere Lake, se sont joints aux signataires de l'entente intervenue entre le CEPN, ses 22 communautés membres et Services aux Autochtones Canada. L'entente prévoit un financement d'environ 1,1 milliard de dollars sur cinq ans pour donner aux communautés les moyens de mettre en œuvre des stratégies éducatives afin de favoriser la réussite scolaire des élèves des Premières Nations. Cette entente, la première du genre à s'appuyer sur une formule de financement entièrement conçue par et pour les Premières Nations membres du CEPN, permettra de répondre adéquatement aux besoins réels des élèves de la maternelle au secondaire.

Rappelons que le 14 juillet dernier, la majorité des chefs et grands chefs du CEPN et la ministre des Services aux Autochtones, l'honorable Patty Hajdu, s'étaient réunis sur le territoire mohawk de Kahnawà:ke pour signer cette entente historique en matière d'éducation. La communauté de Barriere Lake ne pouvait être présente à cette occasion.

Grâce à ces fonds supplémentaires, la communauté de Barriere Lake souhaite mettre en place son propre système éducatif en misant sur la création d'un curriculum axé sur ses valeurs, ses traditions, sa culture et la langue anicinabe.

« Je suis honoré de prendre part à cette étape importante. Nous sommes parvenus à une vision et à des valeurs communes concernant l'éducation. Cette entente permettra également à notre communauté de construire enfin une nouvelle école et d'aider tous les élèves à réaliser leurs aspirations éducatives tout en mettant notre histoire et notre identité en valeur dans le programme scolaire. Il est temps que nous comblions l'écart et que nous prenions notre éducation en main. Beaucoup de travail reste à faire, mais nous sommes prêts et déterminés à y parvenir », a déclaré le chef Tony Wawatie.

Par leur ratification de cette entente, qui témoigne de l'expertise et de la détermination des professionnels de l'éducation du CEPN, ses 22 communautés membres ont accompli, au terme de plus de 35 ans d'efforts, la vision de ses fondateurs.

À propos du CEPN

Le CEPN est l'association de 22 Premières Nations du Québec qui œuvre depuis plus de 35 ans à la réalisation du droit des Premières Nations d'exercer leur pleine compétence en matière d'éducation grâce à la mise en place d'un système d'éducation complet, doté de ressources adéquates, conçu et géré selon leurs valeurs et leur culture. Pour en savoir plus, rendez-vous sur son site Web au www.cepn-fnec.com.

-30-

Source et renseignements :

Francis Verreault-Paul
Directeur des services de communication et de relations gouvernementales
1-855-842-7672
fverreault@cepn-fnec.com